

3 mai 2017



Françoise SOULIMAN - Préfet de Haute-Marne

Les préfets de Haute-Marne, Meuse et Aube... ont convoqués les organisateurs à la Préfecture de Chaumont

Convoqués par Madame SOULIMAN, Préfet de la Haute-Marne, ils étaient 26 représentants des autorités et du pouvoir (Services de la préfecture de la Haute-Marne, représentants des préfectures de la Meuse, de la Haute-Marne et de l'Aube, Direction centrale de la sécurité publique, Direction départementale de la sécurité publique, Direction départementale des Territoires, services de renseignements, Direction Interdépartementale des Routes, responsables de la gendarmerie, le député-maire de Saint-Dizier, des responsables des pompiers, etc...), face à 4 représentants des associations organisatrices de l'événement du samedi 20 mai à Saint-Dizier.

Les Rallyes découverte

Les Rallyes découverte au départ de BURE, GUDMONT et SOULAINES soulèvent quelques questions : Combien de véhicules par cortège ? - A quoi ressemblent les chars ? - Les opérations escargot ? - Ne pas ralentir la circulation pour ne pas s'attirer les foudres des automobilistes - "*un blocage de la circulation à Joinville, un samedi matin, serait très mal venu*" - idem avec la traversée de BAR-LE-DUC (contourner ou traverser) - les stationnements lors des arrêts, notamment à VELAINES - le tractage sur la voie publique - Combien de temps sur les sites ?

Les risques de violence, de dégradation, de tagage ? Sur ce point, les organisateurs affirment que ce n'est pas l'objet de cette manifestation, qu'on est dans le symbolique. Madame SOULIMAN nous prévient qu'en cas de problème, elle ne connaîtrait que nous et que nous serions responsables.

Une mise au point sur le trajet "Marnaval / stade" sera faite - risque sur la RN4 - idem pour l'entrée par Bettencourt - Madame SOULIMAN explique que les cortèges seront escortés, devant et derrière, par des motards et des véhicules de gendarmerie. Les organisateurs précisent que ces trajets ont été conçus pour matérialiser les métastases nucléaires, et qu'il n'est pas prévu d'autres arrêts.

Le défilé dans Saint-Dizier

Combien de personnes pour le défilé dans Saint-Dizier ? - 2 000 étant le chiffre de la manifestation de l'an dernier.

Madame SOULIMAN déclare de suite qu'il faut "*éviter la rue Gambetta !*" et propose que le cortège empreinte la rue parallèle, pour ne pas gêner les commerçants. Les organisateurs rappellent que le sujet a déjà été abordé lors des réunions précédentes et qu'ils se demandent même si les commerçants ne seraient pas disposés à fermer leurs boutiques en soutien à la manifestation. Et que donc cette proposition est irrecevable. Madame SOULIMAN maintient sa position et rappelle qu'une "*manifestation en centre-ville, ça ne s'est jamais vu*". Les organisateurs rappellent qu'il y en a déjà eu, et que "*lorsqu'il y a une manifestation à Paris, entre Bastille et République, on ne consulte pas les commerçants !*" Madame SOLIMAN rétorque qu'on n'est pas à Paris et qu'elle veut garantir la sécurité des commerçants et leur liberté de travail. Les organisateurs restent sur leur position : "*Ce point n'est pas négociable - c'est un tracé habituel - on est là pour être vu.*" - les commerçants qui au départ "*nous voyaient le couteau entre les dents*" ont bien compris que finalement on avait les mêmes objectifs : l'attractivité de la région, la baisse la démographie et du chiffre d'affaire de leurs commerces. Ce n'est pas ce qu'a compris Madame le sous-préfet de Saint-Dizier : "*les commerçants ne veulent pas de manifestation dans la rue Gambetta.*" Les organisateurs donnent la garantie que cette manifestation se passera bien, mais que, "si la rue Gambetta nous est interdite, là, effectivement, il pourrait y avoir des problèmes, avec ceux qu'on appellera "*les amis cagoulés*", que nous ne pourrions pas maîtriser." Le Député-maire de Saint-Dizier s'étonne qu'on fasse une fixation sur la rue Gambetta, quel intérêt ?

La question reviendra plus tard : "*Quelle est donc la symbolique de la rue Gambetta ?*" Les organisateurs répondront : "*C'est aussi une affaire de prestige... La rue Gambetta, c'est les Champs-Élysées de Saint-Dizier !*"

Les organisateurs rappellent qu'on ne manifeste pas dans une rue adjacente qui est un désert, et s'étonnent qu'à 17 jours de la manifestation on remette en cause un trajet qui avait été validé.

Madame SOULIMAN répète qu'en cas de problèmes, "*c'est vous, organisateurs, qui serez pénalement poursuivis !*"

Question des organisateurs : pourquoi protéger les commerçants de la rue Gambetta, et pas ceux des rues adjacentes ? - Pour l'aménagement horaire, pas de problème pour faire partir le défilé le plus tôt possible. Ils feront remarquer aussi que les riverains, informés de l'existence de cet événement dans Saint-Dizier, ne vont pas décider d'aller faire leurs courses dans le centre-ville à ces heures là. D'autant plus qu'il y aura même une signalétique déviation aux entrées de la ville ! Par ailleurs, il semble évident que si le défilé empreinte les rues adjacentes, les gens ne pourront pas accéder à la rue Gambetta.

Madame SOULMAN maintient l'interdiction d'emprunter la rue Gambetta. La colère monte chez les organisateurs : "*Si vous nous interdisez la Rue Gambetta, ça se passera mal. Si vous voulez l'affrontement, vous l'aurez, mais ce ne sera pas de notre responsabilité.*"

Le ton monte. Après quelques échanges musclés, madame SOULIMAN déclare :

"Nous vous autorisons à passer rue Gambetta entre 14 h et 14 h 30 !"

"Il y aura des forces de l'ordre à chaque bout. Pas une minute de plus !" Les organisateurs ne peuvent s'engager. Ce n'est plus une manifestation, c'est un marathon ! - "Si on est 5, c'est possible, si on est 5 000 c'est impossible !"

Incroyable : Madame SOULIMAN, organisatrice de MARATHON !!!

Elle émettra des doutes sur notre capacité à organiser et à calmer.

Pas de questions litigieuses sur le passage devant la sous-préfecture et sur le pont - ni sur le concert, ni sur la buvette. Les organisateurs préciseront qu'ils n'ont pas de service d'ordre.

On reviendra encore sur le passage devant la mairie où il n'est pas prévu d'y entrer. Pour les 4 mariages qui se déroulent cet après-midi là, les organisateurs garantissent que tout se passera bien et qu'il est même prévu de féliciter et de faire applaudir les courageux mariés qui perpétuent les *"générations futures"*, autre raison de notre combat pour les protéger.

Seront abordés les sujets : accès, accès secours, poste de secours, protection civile, médecin (chaleur, buvette), gestion d'alerte, scène, estrade, praticables, alimentation électrique, barnum, aménagement de l'espace, plan, service d'ordre, restauration froide ou chaude, boisson alcoolisée, groupes de musique, la fin du concert (l'évacuation et ses risques de débordements)...

Sait-on s'il y aura des bus ? Les organisateurs promettent d'informer.

Les chars (plateau de petit camion ou camionnette sur les thématiques de Soulaines, Gudmont, Joinville et Bure) seront intégrés au défilé dans Saint-Dizier.

Les organisateurs rappelleront le pourquoi de cet événement : informer les citoyens sur la prolifération des métastases nucléaires. Participeront donc non seulement des *"militants, des voyous, des casseurs et autres"* mais des citoyens qui consacreront ce samedi à s'informer.

Madame SOULIMAN a confirmé que, quel que soit le résultat des élections présidentielles, elle sera en poste le samedi 20 mai.

Les organisateurs ont enfin précisé que, si aujourd'hui ils maîtrisaient à peu près tout, en cas d'expulsion des occupants du Bois LEJUC, avant le 20 mai, ils seraient incapables de maîtriser les situations générées...

Madame SOULIMAN a répondu : *" S'il y avait de nouveaux éléments quels qu'ils soient... qui fassent que cette manifestation entraîne des troubles de l'ordre public, évidemment, elle serait interdite."*